



# Vérificateur EPI chutes de hauteur (Classe 2 et 3)

Durée : Initial / Recyclage (1 jour – 7h)

Lieu : France – DOM/TOM et International

Effectifs/session : 2 à 8 personnes

Lieux : Plateaux HTC / Site client

Préconisation de Recyclage : 3 ans

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaître la législation en matière de vérification
- Savoir vérifier les EPI contre les chutes de hauteur dans les règles
- Reconnaître le matériel défectueux
- Connaître les normes du matériel et tenir le registre de sécurité à jour
- Organiser la vérification des EPI de l'entreprise
- Lire et comprendre les notices d'utilisation des EPI Chutes de hauteur
- Déterminer la responsabilité du vérificateur périodique,
- Déterminer la responsabilité de l'utilisateur, de l'employeur, du fabricant.

## PROGRAMME DE FORMATION

- Généralités sur les EPI chutes de hauteur
- Réglementation sur les vérifications des EPI
- Responsabilité du vérificateur
- Trouver et Identifier les caractéristiques techniques des EPI
- Vérifier la correspondance entre protection et risque
- Contrôler l'état des équipements
- Découvrir les normes et les recommandations des fabricants,
- Connaître les préconisations des fabricants pour une durée de vie optimale
- Remplir une fiche de suivi de contrôle
- Compléter le Registre générale interne
- Exploitation des résultats et actions correctives.....

---

Public : Tous publics

Prérequis : Être majeur + Savoir lire et écrire + Aptitude médicale

Moyens pédagogiques :

Photos, vidéos, schémas situations professionnelles et cas pratiques

Equipements de Protection Individuelle et Collective + Partage d'expérience

Méthode d'évaluation :

Evaluation pré-formative + QCM (40 questions) + Test de contrôle des EPI

Validation : Certificat de réalisation

Tarif : à partir de 300€ HT / personne